

# Petit recul du français au travail au N.-B.

Statistique Canada a mesuré un léger recul du français comme langue principale de travail au Nouveau-Brunswick: elle était celle de 20% des professionnels en 2021, un taux en baisse de deux points de pourcentage par rapport à 2001.



Cédric Thévenin

cedric.thevenin@acadienouvelle.com

Le marché du travail ne reflète pas le paysage linguistique au Nouveau-Brunswick.

Il y a une plus grande proportion de personnes ayant le français comme première langue parlée (30%) que de travailleurs utilisant surtout ce langage dans leur vie professionnelle. La différence est de 10 points de pourcentage.

D'ailleurs, seuls 71% des travailleurs parlant surtout français à la maison emploient principalement cette langue dans leur carrière.

«L'anglais est prédominant sur le marché du travail, constate la titulaire de la

Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones, Michelle Landry. Il y a un déséquilibre entre les langues officielles, on ne peut pas dire le contraire, même s'il y a des groupes de pression qui laissent entendre que ça devient difficile pour des anglophones de travailler dans la province.»

Statistique Canada montre que 76% des travailleurs utilisent principalement l'anglais dans la seule province officiellement bilingue du Canada.

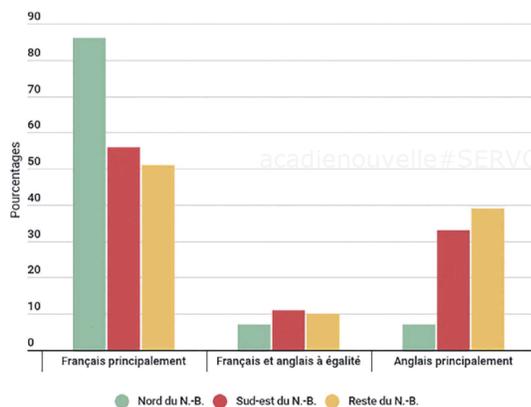
Mme Landry explique que les employeurs du secteur privé peuvent imposer la langue qu'ils veulent à leurs employés.

Les secteurs où l'utilisation principale du français est la plus fréquente sont l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche (34%), l'enseignement (31%), la fabrication (29%) ainsi que la santé et l'assistance sociale (27%), selon le recensement 2021 de Statistique Canada.

«Ça reflète les structures économiques des régions à prédominance francophone, au nord du Nouveau-Brunswick», commente Mme Landry.

Dans cette partie de la province, 86% des travailleurs parlant surtout français à domicile utilisent aussi cette langue principalement au travail, comparativement à 56% dans le sud-est de la province et à

## Langues principales de travail pour les Néo-Brunswickois parlant surtout français à la maison



Source: recensement 2021 de Statistique Canada.

51% dans le reste de la province.

De même, 72% des travailleurs emploient principalement le français à l'ouvrage dans les comtés de Madawaska, Restigouche et Gloucester, contre 24% dans les comtés de Kent et Westmorland.

L'agence gouvernementale indique que

la proportion de travailleurs utilisant surtout le français en situation professionnelle a baissé au Nouveau-Brunswick, passant de 22% à 20% de 2001 à 2021. Elle précise qu'une modification apportée à son questionnaire peut avoir atténué légèrement cette tendance. ■

## La minorité francophone profite de ses écoles au N.-B.

Environ 80% des enfants d'âge scolaire admissibles ont pris part à un programme d'instruction dans une école de langue française au Nouveau-Brunswick, selon le recensement 2021 de Statistique Canada. La proportion est de 65% au Canada hors Québec.

«Le Nouveau-Brunswick se positionne bien, commente la titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones, Michelle Landry. Ça s'explique par la concentration géographique des francophones dans certaines régions de la province. C'est peu probable qu'un enfant admissible de Shippagan n'aille pas à l'école francophone, par exemple.»

Dans l'ensemble, plus de 70% des enfants du Nouveau-Brunswick admissibles à l'éducation en français habitent à moins de 5 km d'une école d'un district scolaire francophone. C'est une proportion meilleure qu'en Nouvelle-Écosse (49%) et qu'à l'Île-du-Prince-Édouard (40%).

«Il y a quand même 20% des élèves admissibles qui n'ont jamais fréquenté l'école en français au Nouveau-Brunswick», s'exclame Mme Landry.

Statistique Canada avance plusieurs explications possibles.

Parmi les enfants d'âge scolaire admissibles à l'école de langue française hors Québec, un enfant sur huit a plutôt suivi un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise.

L'agence gouvernementale évoque aussi les

préférences des parents (pour des options scolaires ou des établissements en meilleur état, par exemple) et la distance de la résidence à l'école la plus proche.

Par ailleurs, les parents du Canada hors Québec ayant transmis l'anglais à leurs enfants comme langue maternelle sont susceptibles de les inscrire à l'école anglophone (ils ont été 44% à le faire en 2021), même s'ils pouvaient les envoyer dans un établissement francophone.

Ça peut être le cas dans les familles exogames, dans lesquelles pères et mères ont des langues maternelles différentes.

«Des parents n'auront pas le courage d'inscrire leur enfant dans une école en français s'ils ont seulement pu l'envoyer dans une garderie anglophone», ajoute Mme Landry. - CT